

Constantinople ; Mgr della Volpe, majordome de Sa Sainteté ; Mgr Martinelli, archevêque titulaire d'Ephèse et délégué apostolique aux Etats-Unis ; Mgr Casimir Gennari, archevêque titulaire de Lépante, et assesseur de la congrégation du Saint-Office ; Mgr dell'Olio, archevêque de Bénévent ; Mgr Boschi, archevêque de Ferrare ; Mgr Riboldi, évêque de Pavie et archevêque nommé de Ravenne ; Mgr Bacilieri, évêque de Vérone ; Mgr de Kokiesko Puzyna, prince évêque de Cracovie ; Mgr Léon, baron de Skrbinsky, archevêque de Prague ; Mgr Tripepi, substitut de la secrétairerie d'Etat ; Mgr Cavagnis, secrétaire de la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires.

On se rappellé qu'au Consistoire du 19 juin 1899, Léon XIII avait annoncé qu'il créait, mais en les réservant *in petto*, deux cardinaux. Ces deux sont : LL. EE. Mgr Sanminiatielli, et Mgr della Volpe. Le Pape le dira dans ce Consistoire, et, dans le Sacré Collège, ils prendront rang d'après leur nomination de juin 1899.

Le Pape a préconisé ensuite les archevêques et évêques italiens et russes.

C'est dans le consistoire secret qui a suivi jeudi le consistoire public, qu'ont été pourvus les sièges français, espagnols et autrichiens.

* * *

Immédiatement après le consistoire secret, où inter-